

INFO 2023/24

N° Vert 0 800 800 579
Toutes les infos sur Vaucluse.fr
@departementvaucluse

Diagnostic Établissements et Services Associations Adresses utiles **Enfants jusqu'à 20 ans**





Sommaire

Les SISM, qu'est-ce que c'est ?SISM 2023	p 3
«A tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit.»	p 4
Maison Départementale des Personnes Handicapées de Vaucl	
MDPH	p 6
Conseil Local de Santé Mentale d'Avignon CLSM	p 7
Centre Hospitalier de Montfavet CHM	p 8
Protection Maternelle et Infantile PMI	p 11
Caisse d'Allocation Familiale CAF Loisirs	p 13
Accueil Petite Enfance	p 13
Lieux d'Accueil Parents Enfants LAEP.	p 14
Plateforme de Coordination et d'Orientation PCO	p 15
Structures sans oirentation CDAPH CAMSP	p 16
Périnatalité de Vaucluse ARIP 84	p 17
AHARP Centre maternel	p 18
Education Nationale Scolarité	p 19
Comité Départementale d'Education à la Santé CoDES	p 20
Point Accueil Ecoute Jeunes PAEJ	p 21
Maison des Adolescents MDA	p 22
Etape 84	p 23
Ecole des Parents et des Educateurs Vaucluse L'EPE 84	p 23
Information Programme SISM 2023	p 24

«Les SISM, ou Semaines d'Information sur la Santé Mentale, sont un moment privilégié pour réaliser des actions de promotion de la santé mentale.

Elles sont aussi l'occasion de construire des projets en partenariat et de parler de la santé mentale avec l'ensemble de la population.

LES CINQ OBJECTIFS DES SISM

- 1. SENSIBILISER le public aux questions de Santé mentale.
- 2. **INFORMER**, à partir du thème annuel, sur les différentes approches de la Santé mentale.
- 3. **RASSEMBLER** par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la santé mentale.
- 4. AIDER au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale
- 5. FAIRE CONNAÎTRE les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.

Qui peut mettre en place une action?

Professionnels de santé, de l'éducation, du social, associations, usagers, familles, citoyens ou encore élus locaux sont invités à réaliser des actions à destination du grand public, pour parler ensemble de la santé mentale.

Découvrez l'argumentaire des SISM 2023, qui donne des pistes pour organiser des actions.»

extraits de http://www.semaine-sante-mentale.fr/



« A tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit. »

«S'engager en faveur de la santé mentale, c'est investir dans une vie et un avenir meilleur pour tous (...). La santé mentale est un droit. Chacun de nous mérite de s'épanouir». C'est ce qu'affirme l'Organisation mondiale de la santé dans son dernier rapport sur la santé mentale publié en juin 2022. Nous avons toutes et tous une santé mentale, quels que soient notre âge et notre parcours de vie, que l'on ait un trouble psychique ou pas. Longtemps taboue, la santé mentale des enfants ne peut plus être passée sous silence. En 2021, La Défenseure des droits a appelé «à prendre la pleine mesure de l'enjeu décisif que représente la bonne santé mentale des enfants». En 2022, l'Unicef France a placé la santé mentale des enfants comme l'un des défis majeurs pour le 3e millénaire. En effet, l'enfance constitue une période sensible du développement durant laquelle sont posées les bases de la santé mentale des individus : «C'est un ensemble de facteurs individuels, collectifs et sociétaux qui permet à chaque enfant de bien grandir.

Veiller à ce que chaque enfant puisse s'épanouir dans les meilleures conditions, c'est (..) aussi le devoir d'une société». C'est donc une période où une attention particulière doit être portée aux conditions de vie de l'enfant et aux manifestations de son éventuel mal-être, pour qu'il soit accompagné au mieux, dans son développement, ainsi que son entourage. En effet, tout comme nous avons une santé physique tout au long de la vie, nous avons également une santé mentale, c'est-à-dire « un état psychologique ou émotionnel, à un moment donné ». d'aller mieux et de se rétablir d'un trouble psychique.»



Les difficultés scolaires chez les enfants et les jeunes (violences physiques ou sexuelles, harcèlement, pression et échec scolaire, etc.) impactent durablement leur santé mentale. Les confinements successifs passés, un environnement social néfaste et les incertitudes climatiques, économiques, énergétiques ou géopolitiques ont pu, et peuvent encore, majorer leur vulnérabilité psychique et leur mal-être. Pour les jeunes en situation de pauvreté, de mal logement, de handicap ou de maladie chronique, les effets négatifs sur leur santé mentale ont été encore plus importants.

La santé mentale des jeunes et des jeunes adultes peut aussi être fragilisée en raison des changements de cette période de vie, au niveau physique, émotionnel et social. De nombreux questionnements émergent (orientation professionnelle, sexuelle, affective, etc.) et de nouvelles responsabilités sont potentiellement à assumer (financières, administratives, parentales, etc.). L'entrée dans l'âge adulte est une période essentielle pour repérer des troubles psychiques et leur apporter une réponse adaptée.

extraits de http://www.semaine-sante-mentale.fr/





A la suite de la loi du 5 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH),** sous tutelle administrative et financière du Conseil départemental, conseille et informe sur les droits et les prestations en lien avec le handicap de l'enfant ou de l'adulte.

Elle aide à élaborer un projet de vie et envisage avec la personne des solutions adaptées. L'équipe pluridisciplinaire de la MDPH (médecins, ergothérapeutes, infirmières, assistantes sociales...) évalue la situation de la personne, au regard de son projet de vie.

La Commission des Droits et de l'Autonomie, mise en place par la MDPH, statue sur les attributions envisagées, telles que l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH), la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), la Carte Mobilité Inclusion (CMI), des prestations spécifiques pour les enfants (orientation et aménagements scolaires).

ACCUEIL MDPH

22 bd Saint Michel

lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et mercredi de 13h30 à 17h

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (appel gratuit) Adresse postale : **MDPH 84 CS 90502 - 84096 Avignon Cedex 9**

Courriel: accueilmdph@mdph84.fr

N° Vert 0 800 800 579

Fax 04 90 89 40 27

ACCUEIL MDPH

auprès des Espaces Départementaux des Solidarités EDeS

à Apt, Bollène, Carpentras, Cavaillon, Isle/Sorgue, Orange, Sorgues, Valréas, Vaison-la-Romaine et Pertuis.

Renseignements sur les horaires d'accueil au N° Vert 0 800 800 579.







Le Conseil Local de Santé Mentale ou CLSM « est une plateforme de concertation et de coordination entre les élus locaux d'un territoire, la psychiatrie, les usagers et les aidants. Il a pour objectif de définir des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale de la population. »

Le conseil local de santé mentale d'Avignon est porté par le centre hospitalier de Montfavet et la ville d'Avignon.

Ses rencontres et groupes de travail sont ouverts à tous. Elles rassemblent des acteurs de tout champ (habitants, patients, familles, professionnels de tout domaine (emploi, logement, sanitaire, social, handicap, enfance, justice...).

Actuellement, le CLSM propose entre autres :

- Les petits déjeuners de la santé mentale : des rencontres sans ordre du jour mais non sans contenu ! Mensuel, ouvert à tous.
- Santé mentale dans les quartiers : les territoires du «prendre soin» en lien avec l'Atelier Santé Ville du Grand Avignon.
- **Habitat et santé mentale** (sensibilisation, travail partenarial)

Actions et événements du CLSM sur

https://www.facebook.com/profile.php?id=100072293835281 https://www.facebook.com/profile.php?id=100072293835281

Contact CLSM Emmanuelle FAURE
06 42 94 17 87 - conseillocalsantementale@gmail.com

7





Une offre de soins diversifiée en psychiatrie et un secteur social et médico-social développé

Les services sectorisés du centre hospitalier de Montfavet desservent le département du Vaucluse (à l'exception du canton de Pertuis) ainsi que le nord-ouest des Bouches-du-Rhône.

Le centre hospitalier de Montfavet couvre un bassin de population d'environ 600.000 habitants.

Le maillage territorial repose, dans chaque ville importante d'un territoire de proximité, sur des centres médico-psychologiques (C.M.P.), pivot de la prise en charge. Et des services de référence, non sectorisés, desservent un territoire élargi.

Le centre hospitalier de Montfavet dispose également d'un pôle social et médico-social important qui regroupe 12 structures prenant en charge et accompagnant des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de vulnérabilité ou d'exclusion sociale.



Centre Hospitalier de Montfavet (CHM)

Avenue de la Pinède - CS 20107 - 84918 AVIGNON CEDEX 9 04 90 03 90 38 / Fax. 04 90 23 98 58 - www.ch-montfavet.fr

Centre Hospitalier de Montfavet

Les services sectorisés, une desserte territoriale La psychiatrie infanto-juvénile

La prise en charge sectorielle

Le pôle de psychiatrie infanto-juvénile est organisé en services avec des unités enfants et adolescents implantées sur l'ensemble du territoire du Vaucluse qui permettent une offre de soins au plus près des familles et de leurs besoins.

Ces structures sont des lieux de consultations et de soins en santé mentale et représentent la « porte d'entrée » dans le parcours de soins. Elles travaillent en étroite collaboration et en partenariat avec un large réseau (médico-social, éducation nationale, associatif, judiciaire, médical/paramédical libéral, MDPH ...). Une unité d'hospitalisation pour adolescents de 8 places est implantée sur le site principal de l'hôpital.

Des activités intersectorielles spécialisées

- L'équipe de liaison et de soins pour enfants et adolescents (É.Li.S.E.A.), assure un travail de liaison (évaluation, orientation, accompagnement) entre la psychiatrie infanto-juvénile (temps plein et ambulatoire) et les structures ou établissements.
- Une unité de soins d'équithérapie
- La Maison des adolescents de Vaucluse : Le C.H.M. est la structure porteuse de la Maison des adolescents de Vaucluse (M.D.A.). Les actions de cette dernière s'articulent avec les dispositifs mis en place pour traiter les problématiques des adolescents tant en santé que dans le domaine éducatif, juridique et social. Le CHM et d'autres partenaires ont constitué un groupement d'intérêt public en vue d'articuler leurs actions au service des adolescents.





Unités de référence en psychiatrie infanto-juvénile

L'Unité Parents-Bébés est une unité de prévention et de traitement des troubles de la relation et des interactions précoces. Elle propose des consultations père/mère/bébé, des soins psychocorporels, des hospitalisations conjointes de jour pour des femmes enceintes, des bébés jusqu'à 12 mois et leurs parents. L'unité dessert principalement le Vaucluse, le Gard et l'ouest des Bouches-du-Rhône.

L'équipe régionale d'évaluation de l'autisme (É.R.É.A.) est une équipe pluridisciplinaire de proximité pour l'évaluation et le diagnostic des troubles du spectre autistique (TSA) chez les enfants de 5 à 16 ans. La consultation des troubles du développement précoce, associée à l'É.R.É.A, permet de répondre au mieux aux besoins de la population et de proposer des évaluations en fonction des demandes

Un plateau médico-technique adapté

Disposant d'une expertise particulière dans la prise en charge des personnes en situation de handicap mental et psychique, ce plateau technique s'ouvre aux personnes prises en charge dans des structures médico-sociales autonomes et qui rencontrent des difficultés d'accès aux soins en milieu ordinaire.

- Un service de médecine générale et de Spécialités médicales et chirurgicales : gynécologie-obstétrique, ophtalmologie, odontologie, neurologie et plateau handiconsult ...
- Une pharmacie
- Une équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière
- Une unité d'imagerie médicale
- De la rééducation fonctionnelle



Protection Maternelle Infantile

Au sein des Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS), les professionnels médico-sociaux de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), médecins, infirmières, puéricultrices, psychologues, assurent des missions de prévention et de promotion de la santé des enfants de 0 à 6 ans, à travers des entretiens, des visites à domicile, des consultations.

Ils sont à votre disposition gratuitement et en toute confidentialité pour répondre à vos interrogations, vous soutenir et vous accompagner dans votre fonction parentale et assurer le suivi de votre enfant dans différents domaines : développement physique, psychomoteur et affectif, dépistage précoce des anomalies ou déficiences, pratique des vaccinations, aide à la recherche d'un mode d'accueil.







Le **Réseau Méditerranée** est un dispositif spécifique en périnatalité qui couvre la région PACA, Corse et la principauté de Monaco.

Il fait partie des dispositifs spécifiques régionaux (créés par l'article 6327-6 CSP suite à la loi du 24 juillet 2019 -article 23).

MISSIONS

Il a pour mission de coordonner et de soutenir les professionnels de santé pour accompagner au mieux :

- Le projet préconceptionnel
- · Le déroulement de la grossesse
- · Les conditions de la naissance
- Le bien-être de l'enfant et de ses parents
- · Le suivi des plus vulnérables

CONTACTS

Nice 04 92 03 59 50 Marseille 04 91 92 95 21 Équipe COCON 09 67 33 42 72 accueil@reseauperinatmed.fr https://www.reseauperinatmed.fr/





La Caisse aux Allocations Familiales propose une aide financière pour le recrutement d'animateurs permettant l'accompagnement individuel.

A partir de 2024, le forfait Animateur sera remplacé par un **Bonus Handicap** versé directement aux ALSH avec la Prestation de service.

A compter de 2020, l'Association Le Pas, Loisirs Educatifs et Physiques AdaptéS, domiciliée sur Caderousse, est habilitée à accepter l'Aide Au Temps Libre (AATL) pour les familles allocataires Caf 84, quel que soit leur lieu de résidence sur le département. Les familles relevant de ce dispositif ont reçu un courrier les informant de leur droit.

Les Lieux d'Accueil Enfants Parents sont des espaces libres et gratuits qui permettent de faire une pause, d'échanger, de s'informer, de découvrir son enfant avec les autres et par le jeu. Les accueillants sont formés pour accueillir des enfants de 0 à 6 ans, et sont à l'écoute des familles...

Les accueils ne s'organisent pas autour d'activités préétablies. Les jeux et le matériel sont mis à disposition des parents.



LAEP Les Calinoux de la MPT de Monfleury

46 impasse Monplaisir laeplescalinoux@mptmonfleury.fr ou 07 66 61 53 49





Le SERVICE PETITE ENFANCE du Centre Communal d'Action Sociale d'AVIGNON aide les parents à accompagner leurs enfants dans leurs premiers pas.

Le service Petite Enfance propose :

- * Un service de crèches multi accueil collectif
- * Un accueil familial
- * Un relais assistantes maternelles (RAM)

*Trois lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) : La Parenthèse, Un Pas de plus, La Courtéchelle, la Maison des rêveuses.

Direction du Service Petite Enfance du CCAS d'Avignon 4 avenue de St Jean 84000 Avignon 04 32 74 31 00 Les inscriptions pour un accueil régulier ou pour un accueil occasionnel s'effectuent sur rendez-vous.



LAEP La Courtéchelle La Courtéchelle

Lieu d'accueil enfants parents

5 rue collège de la croix 84000 Avignon 04 90 85 92 24



LAEP Un Pas De Plus

4 rue de Cumberland 84000 Avignon 04 32 70 24 98



LAEP La Parenthèse Espace Pluriel

1 rue Paul Poncet - 84000 Avignon 06 40 27 17 85



La Plateforme de Coordination et d'Orientation du Vaucluse (PCO TND 84), portée par le CAMSP du Centre Hospitalier d'Avignon, est un nouveau dispositif de l'Agence Régionale de Santé déployé dans le département du Vaucluse depuis 2022. Elle est destinée aux jeunes enfants vauclusiens, âgés de 0 à 6 ans révolus.

Sa mission est de proposer à chaque enfant de moins de 7 ans, présentant des signes d'alerte dans le développement, un parcours de soins coordonné, composé de bilan et d'interventions précoces.

Dans l'objectif de mener des actions de prévention et de dépistage, ce **dispositif d'intervention précoce** facilite l'accès rapide aux soins pour les jeunes enfants et aide au diagnostic des troubles du Neuro-Développement.

Le **parcours défini** permettra un diagnostic précis des troubles de l'enfant, la mise en place des moyens pour pallier à ses difficultés, et l'instauration d'une prise en charge améliorant ses acquisitions, tout en respectant ses besoins.

Les soins peuvent être dispensés selon 3 parcours :

- Parcours structure
- Parcours libéral
- Parcours mixte : libéral et structure

Après un rendez-vous chez le médecin traitant, celui-ci se met en lien avec la PCO :

Secrétariat 04 32 75 91 81 - Fax : 04 90 13 17 07 contact-pco-tnd84@ch-avignon.fr



Ce sont des structures de prévention, de dépistage et d'accompagnement.



Les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) accueillent les enfants de 0 à 6 ans. Ces structures proposent un suivi précoce et global aux enfants présentant des difficultés de développement liées à des problèmes de santé. Ils assurent également une guidance des familles dans les soins et l'éducation spécialisée requise par l'enfant. Ces actions se situent dans la continuité des services périnataux de santé et s'articulent en réseau avec les autres professionnels de l'enfance.

Concernant l'autisme, les CAMSP établissent un diagnostic précoce, orientent vers les intersecteurs pédopsychiatriques, accompagnent jusqu'à l'engagement de soins et proposent un suivi longitudinal (réévaluation au bout des 12 premiers mois).

AVIGNON - CAMSP C.H. Henri Duffaut

400, avenue Raoul Follereau - 84000 Avignon 04 90 13 17 01 - consult enfant84@ch-avignon.fr - fax 04 90 13 17 07

ORANGE - CAMSP d'Orange

28 rue de Belgique ZAC du Coudoulet - 84100 Orange 04 90 34 39 39 - camsp-orange@ari.asso.fr - fax 04 90 34 80 05

PERTUIS - CAMSP du Pays d'Aigues

375 cours de la République - 84120 Pertuis 04 90 79 26 97 - camsp-pertuis@ari.asso.fr

ARLES - CAMSP d'Arles

CH d'Arles Hôpital J. Imbert Quartier Fourchon -13637 Arles cedex 04 90 49 46 51 - camsp@ch-arles.fr - fax 04 90 49 46 52





A.R.I.P. 84

Association pour la Recherche et l'Information en Périnatalité de Vaucluse

Depuis 1994, l'A.R.I.P. propose aux différents acteurs de la santé et de la parentalité périnatales (professionnels de terrain et/ou scientifiques, décideurs, associations d'usagers...) un cadre souple et des moyens pour une réflexion collective, inter-professionnelle et inter-institutionnelle sur la périnatalité.

Elle contribue à des élaborations appuyées sur l'analyse des pratiques comme sur la diffusion d'éléments scientifiques, qui débouchent sur le partage de propositions à l'intention de la société civile sur les enjeux de l'attention portée aux bébés, à leurs parents et à leur environnement.

Un des axes de son action est l'organisation de formations adaptées aux besoins et aux demandes de professionnels motivés par l'évolution de leurs pratiques.

Car l'enfant, et l'adulte qu'il deviendra, se construit dès la conception ; et les multiples interventions précoces possible-incluant l'accompagnement aux parentalités constituent des façons de préparer un avenir dans lequel croire.

Association ARIP

Centre Hospitalier de Montfavet avenue de la Pinède CS 20107 84918 Avignon Cedex http://arip.fr





A.H.A.R.P. 84

Association Hébergement Accueil et Réinsertion en Provence

Crée en 1985 sous sa forme actuelle, l'AHARP entend agir en faveur de l'inclusion sociale de toute personne en difficulté.

Missions Générales : Accueillir, héberger, accompagner des familles, Proposer un logement adapté, Accompagner et soutenir la fonction parentale.

Pôle hébergement Pôle Logement Pôle Protection de l'Enfance

Le Centre Maternel et Parental accueille des personnes en rupture familiale et/ou sociale (capacité de 19). Sans domicile, les familles accueillies doivent recouvrer une sécurité minimum avant de pouvoir de nouveau se projeter. Le Centre peut aussi accueillir des enfants en Ordonnance de Placement Provisoire avec leur mère. Certaines familles trouveront sur le Centre des professionnels qui les aideront à développer plus avant leurs compétences de parents, quand d'autres y trouveront plutôt un étayage au quotidien qui les aidera à reconnaître les besoins et les compétences de leur enfant.

Un Service d'Accompagnement à l'Autonomie (capacité de 75) dont le projet d'établissement s'articule autour de 4 axes : l'insertion lié au logement, l'insertion socio-professionnelle (scolarité académique, formation professionnelle), l'accès aux droits et à la citoyenneté, la santé tant sur le plan du somatique que du psychique.

AHARP - Siège social Le Polaris 375 rue P. Seghers 84000 Avignon 04 32 40 33 60 aharp@aharp.asso.fr





EDUCATION NATIONALE ADAPTATION SCOLAIRE HANDICAP

L'enseignant référent de la scolarité de votre secteur est un enseignant spécialisé qui a en charge l'accueil et l'information des parents d'élèves handicapés. Vous pouvez vous adresser au référent de scolarité pour toute question, aide ou conseil, liés à la scolarisation de votre enfant.

Ses coordonnées sont affichées sur l'établissement scolaire et sur le site IEN ASH 84. Elles peuvent vous également vous être communiquées par l'inspection de l'éducation nationale en charge de l'Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés (IENASH).

L'Education Nationale offre aux élèves déficients auditifs plusieurs modalités différentes de scolarisation sur le Vaucluse :

- en classe ordinaire, en école, collège ou lycée ordinaire
- en unité localisée d'inclusion scolaire (ULIS) dans le collège de Tavan à Montfavet

Le Lycée privé professionnel Vincent de Paul (sous contrat avec l'Education Nationale a ouvert une unité localisée d'inclusion scolaire (ULIS) à Avignon.

Le SSEFS des PEP 8A a ouvert une unité d'enseignement avec une classe élémentaire à l'école Marie Curie du Pontet et un pôle d'enseignement au sein de l'ULIS Vincent de Paul.

Inspection de l'Éducation Nationale ASH (scolarisation des élèves en situation de handicap) 49, rue Thiers 84077 AVIGNON cedex 04 04 90 27 76 00 - Fax. 04 90 82 96 18 ce.ien.ash84@ac-aix-marseille.fr





Le **CoDES** est une association de santé publique dont les trois missions principales sont :

- L'appui aux projets et aux acteurs de prévention du département de Vaucluse. Par la formation, l'information le conseil, l'accompagnement méthodologique, l'aide à la concertation, la mise à disposition d'un centre documentaire...
- Le développement de programmes d'éducation et de promotion de la santé (auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de séniors...) et sur des thèmes divers (nutrition, vie affective, addictions, santé mentale...)
- La participation à des démarches de recherche et d'innovation.

En matière de santé mentale, le CoDES propose des formations au repérage de la crise suicidaire dans le cadre du dispositif national.

Il participe au pilotage et à l'animation des Semaines d'informations sur la santé mentale.

Le CoDES anime aussi pour le Vaucluse le Projet territorial de santé mentale (PTSM).

CoDES 57 avenue Pierre Sémard 84000 Avignon 04 90 81 02 41

Le CoDES 84 est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

Tous nos accueils se font sur rendez-vous.

Nous vous remercions de nous contacter par téléphone ou par mail avant de vous déplacer 04.90.81.02.41





Point Accueil Ecoute Jeunes PAEJ

Le PAEJ accueille, écoute, soutient, informe et oriente des adolescents et jeunes adultes qui souhaitent faire le point, être écoutés, échanger sur des sujets qui les préoccupent ou bien des difficultés qu'ils traversent : mal-être, souffrance, manque de confiance, difficultés familiales, scolaires, relationnelles ou sociales, violences, santé...

Piloté par le Planning Familial 84, **le Point Accueil Ecoute Jeunes d'Avignon** propose un accueil inconditionnel, anonyme, confidentiel et gratuit aux jeunes de 12 à 25 ans et à leurs proches/parents.Les jeunes peuvent venir seuls ou accompagnés, avec ou sans rdv les Mercredis et Vendredis entre 12h et 17h (les autres jours et après 17h, accueils possibles sur rdv uniquement).

PAEJ

3 avenue Richelieu, Rés. La Barbière 2 - 84000 Avignon 06 16 57 88 93 / 04 90 87 43 69 www.paejavignon.fr

PAEJ Le passage

157 rue Duplessis - 84200 Carpentras 04 90 67 07 28 - pej.lepassage@orange.fr www.paej-lepassage.fr





La Maison des Adolescents de Vaucluse est un lieu d'accueil, d'écoute, d'échanges, d'information, d'accompagnement et d'orientation des jeunes de 11 à 25 ans, de leurs parents ou des professionnels de la jeunesse. Elle a pour but d'apporter une réponse adaptée (somatique, psychique, juridique, éducative et/ou sociale, etc.), soit à travers les personnels présents, soit à travers son réseau de professionnels sur l'ensemble du Vaucluse.

- Vous avez entre 11 et 25 ans, vous avez un doute, une question, un problème ou un mal-être.
- Vous êtes parent, vous rencontrez des difficultés avec votre adolescent, vous êtes inquiet, vous vous sentez déstabilisé par ses comportements.
- Vous travaillez avec des adolescents, vous vous questionnez sur une situation complexe, vous souhaitez échanger avec d'autres professionnels.

L'équipe de la Maison des Adolescents de Vaucluse vous accueille, vous écoute, vous informe, vous conseille pour vous aider à trouver une réponse globale et adaptée à vos interrogations, quel que soit le motif de votre demande. Vous pouvez venir seul(e) ou accompagné(e).

L'accueil et les consultations sont confidentiels et gratuits.

Maison des Adolescents de Vaucluse

48 avenue des Sources 84000 Avignon 04 90 84 01 88 contact@mda84.fr www.mda84.fr Antennes

Cavaillon, L'Isle-sur-la-Sorgue, Vaison la Romaine, Valréas.





L'EPE Vaucluse Ecole des Parents et des Educateurs Vaucluse

L'école des Parents et des Educateurs est une association reconnue d'utilité publique. C'est un «relais» d'accueil, d'écoute et d'accompagnement. Soutien aux compétences parentales, son rôle se situe principalement dans le domaine de la prévention. Elle propose des actions diversifiées, collectives ou individuelles.

Missions de l'EPE

- Contribuer à rendre acteur de leur vie les parents et les jeunes quel que soit le contexte
- Favoriser le dialogue dans le groupe familial.
- Etre un acteur direct dans l'éducation des enfants grâce à des dispositifs de prévention, d'information et d'accompagnement.
- Organiser des espaces de rencontre entre parents.
- Mettre en relation les parents et les professionnels.
- Participer à la formation et à l'accompagnement des professionnels de l'éducation et du secteur sanitaire et social.
- Etre force de proposition en direction des institutions.

Consultations à la demande pour : conseil conjugal et familial, accompagnement psychologique, accompagnement éducatif.

Animations : rencontres-débats, espace Ecoute Jeunes, Groupes de parents.

Accompagnement professionnel : formation , analyse des pratiques, supervision et temps d'échanges.

Association EPE 84 17 Ter impasse Pignotte- 84000 Avignon 04 90 82 79 48 - epe84@free.fr - www.epevaucluse.fr





L'ETAPE 84 est un service de prévention et de soin précoce en addictologie situé à Avignon. Il est intégré au Centres de Soin, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) Ressources.

Les objectifs d'Etape 84

- Information et documentation sur les consommations de substances psychoactives et les comportements à risques addictifs, avec ou sans produit.
- Ecoute et évaluation partagée des questions, préoccupations ou difficultés rencontrées – Orientation adaptée.
- Accompagnement psychologique, socio-éducatif et / ou infirmier des adolescents et des jeunes adultes présentant une conduite addictive ou confrontés à un risque d'addiction.
- Conseil et soutien aux parents et proches, ainsi qu'aux professionnels et intervenants en contact avec des adolescents et des jeunes adultes.
- Prévention des conduites addictives auprès des publics jeunes et des personnes présentes dans leur environnement.

L'accueil se fait avec ou sans rendez-vous, selon les disponibilités de l'équipe, dans différents Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS) : Orange, Carpentras, Isle-sur-Sorgue, Apt.

ETAPE 84 - Groupe SOS Solidarités
Service de prévention et de soin précoce en addictologie
4 avenue Saint Ruf - 84000 Avignon (selon les heures d'ouverture)
04 90 86 52 47 - letape84@groupe-sos.org





UNAFAM Vaucluse 84

Union Nationales des Familles et Amis de Malades Mentaux

Créée en 1963, déclarée d'utilité publique, reconnue par le ministère de la Santé pour représenter les usagers, l'UNAFAM a pour but principal de défendre les malades psychiques et de promouvoir leur prise en charge. Elle regroupe environ 15 000 familles en France, dont 2000 bénévoles actifs.

Elle parle s'il le faut à la place de ceux que le handicap empêche de s'exprimer. Elle œuvre activement pour que ce handicap soit partout reconnu, et compensé au mieux tout au long de la vie, dans toutes ses dimensions : soins adaptés et réguliers, ressources personnelles suffisantes, logement adapté, accompagnement dans la vie sociale, protection juridique si nécessaire, insertion par l'activité, voire le travail.

Dans ce but, avec 15 membres, elle siège dans de nombreux organismes sociaux ou médico-sociaux, souvent décisionnels MDPH, CDES (soins psychiatriques), CDCA, CLSM, CCAS Avignon, CHM, Clinique Bellerive et au Comité de pilotage des SISM.

Consciente qu'une bonne part de la solution réside dans la famille, l'UNAFAM accroît sa politique d'entraide, développe l'accueil et l'accompagnement des proches dans ses permanences, et multiplie les informations et formations. Elle milite pour que la fonction d'aidant familial soit reconnue et aidée par l'Etat.

Elle parraine les trois GEM de Vaucluse et soutient les nouveaux projets.

UNAFAM 84

07 86 29 97 30 - 84@unafam.org - www.unafam.org/vaucluse avec des permanences à Montfavet et à Carpentras et des groupes de parole à Avignon, Carpentras, Orange et Cavaillon.





COMITE DEPARTEMENTAL DU SPORT ADAPTE DE VAUCLUSE

Le Comité Départemental du Sport Adapté du Vaucluse offre la possibilité à toute personne atteinte de déficience intellectuelle, de troubles psychiques stabilisés, ou de troubles de l'adaptation, quels que soient ses désirs, ses capacités et ses besoins, la possibilité de vivre la passion du sport de son choix afin de développer les Capacités, la Santé, le Plaisir, l'Autonomie, la Concentration, la Confiance en soi ou encore l'Intégration sociale de nos sportifs.

Nous avons les prérogatives pour mettre en pratique de nombreuses disciplines sportives telles que les Activités motrices (discipline spécifique à la FFSA), la Gymnastique, le Judo, le Badminton, l'Escalade, le Tennis de Table, le Football.

C.D.S.A. 84 Maison Départementale des Sports 4725 Rocade Charles De Gaulle 84000 Avignon 07 72 13 98 94 ou 04 28 70 27 25 cdsa.vaucluse@gmail.com www.facebook.com/cdsa84/





Maison Sport-Santé

Depuis 1973, l'approche sportive, les contenus d'activités, les valeurs de l'omnisport, de l'éducation populaire, de la vie associative et du bénévolat sont au cœur du projet associatif de l'ASSER:

« Permettre à toutes et tous un accès à la vie associative et une pratique des activités physiques, sportives, artistiques, éducatives et culturelles de loisirs pour développer sa santé, son éducation, et son bien-être ».

Nos missions

Accueillir le public

Renseigner sur les offres de pratiques d'activités physique et sportives disponibles localement Informer et conseiller sur les bienfaits de l'activité physique et sportive et de l'activité physique adaptée Orienter vers des professionnels qualifiés et une activité physique et sportive adaptée à leurs besoins.

Stade nautique d'Avignon 190 avenue Pierre de Coubertin - **84000 AVIGNON** 04 90 25 46 85 - maisonsportsante@avignon-sport.com mss.avignon-sport.fr

546 chemin des Ramières - **84700 SORGUES** 06.19.71.10.20 - maisonsportsanteasser@gmail.com





PROGRAMME du 9 au 21 octobre 2023 en VAUCLUSE et tout au long de l'année



Si vous présentez une urgence médicale ou psychiatrique:

communiquez immédiatement avec un médecin ou un professionnel de la santé ou composez le numéro européen 112.

Collectif Handicap Vaucluse

22 boulevard Saint Michel 84000 Avignon 06 41 42 37 74 www.chv84.sitew.fr